

Luxembourg, le 16 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Le gouvernement a retenu dans l'accord gouvernemental qu'une production durable d'aliments de haute qualité, qui réduit significativement le recours aux produits phytopharmaceutiques dans une approche régionale, est une des priorités de la politique agricole nationale. Cette politique permettrait à renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat. La digitalisation de l'agriculture contribuerait entre autres à atteindre cet objectif. »

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- 1) Quels programmes de formation continue sont actuellement proposés aux agriculteurs, horticulteurs et viticulteurs ? Quels sont les points forts de ces programmes ?*
- 2) Existe-il des formations spécifiques axées sur le thème du développement durable, de l'agriculture biologique ou de la digitalisation en relation avec l'agriculture ?*
- 3) Combien de formateurs sont nécessaires pour assurer ces formations continues ?*
- 4) Combien d'agriculteurs, d'horticulteurs et de viticulteurs profitent de cette offre de formations ?*
- 5) Quel budget est actuellement réservé aux diverses formations continues ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député